



Enfants et jeunes travailleurs qui brandissent devant les autorités et la population leurs revendications sur des pancartes. Journée de l'Enfant Africain, 16 juin 2001, Louga, Sénégal (collection A. Bada)

Les enfants acteurs de changement

Aimé Bada, assistant collaborateur CEDC, Cotonou, Benin

En Afrique, quand on parle de travail des enfants, tout le monde connaît la situation et ses causes. En effet nous sommes tous d'accord qu'il y a un aspect socialisant qui prépare l'enfant à la vie adulte mais aussi est contrainte du fait de la pauvreté de nos états et de nos familles. Conscients des difficultés rencontrées sur les lieux de travail, les Enfants et Jeunes Travailleurs de l'Afrique (EJT)⁽¹⁾ se sont organisés pour défendre douze principaux droits identifiés à partir de leurs difficultés quotidiennes.

Historique du mouvement

"C'était en 1992", se souvient Oumy, une des domestiques de HLM montagne à Dakar "nous nous sommes rendus en excursion à Gorée accompagnées de nos encadreurs et avons mis à profit cette journée pour nous détendre mais aussi pour tenir une causerie sur nos conditions de travail. Au terme de cet échange, nous avons décidé de nous réunir régulièrement. Nous avons alors fixé notre premier rendez-vous au dimanche suivant. Nos encadreurs nous ont fait remarquer que c'était le 1er mai, fête du travail et qu'il n'était donc pas opportun de choisir ce jour-là."

"Et pourquoi pas nous? Ne sommes-nous pas des travailleuses? Pourquoi on ne défilerait pas?" s'est-on écrié. Aussitôt nous avons commencé par nous organiser. Des délégués furent dépêchés à Thiaroye, Rebeus et Médina pour contacter les EJT de ces quartiers. S'en suivirent plusieurs réunions pour préparer le 1er mai 1993. Mais les choses n'étant pas très au point, on a dû attendre 1994.

Finalement, le programme suivant a été adopté: défiler avec banderoles, exposant nos problèmes, remettre nos doléances, en tant que travailleurs, au secrétaire général de la CNTS (puissante confédération syndicale sénégalaise) pour transmission au chef de l'Etat, donner une conférence de presse l'après-midi du 1er mai.



*Enfants et jeunes travailleurs exprimant les réalités qu'ils vivent à travers chants et danses.
Journée de l'Enfant Africain, 16 juin 2001, Louga, Sénégal (collection A. Bada)*

Finalement, le programme suivant a été adopté: défilé avec banderoles, exposant nos problèmes, remettre nos doléances, en tant que travailleurs, au secrétaire général de la CNTS (puissante confédération syndicale sénégalaise) pour transmission au chef de l'Etat, donner une conférence de presse l'après-midi du 1er mai.

Notre action a eu un énorme succès. Il y eut une participation massive. On nous a vu à la télé. Cela a eu un grand impact. En réalité, ce défilé du 1er mai 1994 a été un détonateur. Cela nous a galvanisé. On s'est rendu compte de nos capacités. Parallèlement, des contacts se sont noués entre les EJT sénégalais et leurs camarades du Mali, de Côte d'Ivoire, du Bénin. C'est ainsi que nous avons pu nous rendre à Bouaké et décider de nos douze droits. Et voilà d'où partira un processus d'auto-organisation.

Naissance des douze droits

En Afrique, les enfants constituent la majorité de la population (60%) et représentent la majorité de ceux qui travaillent dans un cercle familial ou dans la rue, 'dehors' au service des familles. Ils sont des centaines de milliers ou des milliers selon qu'on est dans une ville principale, secondaire ou encore selon qu'on est dans un village. Ils sont en grande partie dans les secteurs d'activité tels que l'agriculture traditionnelle, l'apprentissage dans les ateliers, dans les familles comme employés de maison surtout quand il s'agit de filles, travailleurs indépendants comme cireurs, laveurs de voiture quand ce sont des garçons.

La première fois où se sont rencontrés à Bouaké en Côte d'Ivoire en 1994 les enfants travailleurs du Sénégal, du Burkina Faso, du Mali et de Côte d'Ivoire, ils ont retenu douze points autour desquels se construit le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs.

A cette période déjà, on parlait des droits de l'enfant et en particulier de son droit de participer. Mais ils étaient encore exclus des lieux où se prennent les décisions qui les concernent. Est-ce parce qu'on ne sait pas comment faire cela concrètement? Est-ce parce qu'on a peur que les enfants deviennent des acteurs? Est-ce parce qu'ils ne doivent pas exister du fait que les normes internationales de travail ont prohibé le travail des enfants?

En tout cas, la réalité africaine est telle que les enfants dans une position d'auto-défense, se trouvent obligés de travailler pour se prendre en charge et aider leurs parents. Conscients des difficultés liées à leurs conditions de travail, les employés de maison, les cireurs de chaussures, les chargeurs de briquet, les cordonniers et les apprentis exigent leurs droits. Il s'agit de droit à:

- une formation pour apprendre un métier;
- rester au village et ne pas s'exoder;

- exercer ses activités en toute sécurité;
- un recours et une justice équitable en cas de problème;
- des repos maladie;
- être respectés;
- être écoutés;
- un travail léger et limité adapté à l'âge et à la capacité;
- des soins de santé;
- apprendre à lire et écrire;
- s'amuser et jouer;
- s'exprimer et s'organiser.

Ces douze droits identifiés à partir de besoins réels motivés par des aspirations au changement de leurs conditions, demeurent des rêves si les enfants se limitent uniquement à l'action revendicative. Mais, comprenant cela, leur pragmatisme les pousse à initier des actions concrètes pour la réalisation des droits à la base.

Les enfants agissent

Un an plus tard, le bilan des actions menées révèle la naissance d'associations qui permettent aux enfants et jeunes travailleurs d'entreprendre des actions de concrétisation de leurs droits. Quand on s'organise, on est plus fort, ont-ils fait remarquer. C'est en se mettant ensemble que nos voix pourront être entendues, se sont-ils dit.

En 1998, cinq ans après l'identification des droits, huit sur les douze ont progressé. En effet, c'est à ce niveau surtout où se posent les problèmes que tentent de résoudre ceux qui les vivent. Les enfants et jeunes se battent alors pour trouver les solutions adaptées aux difficultés qu'ils rencontrent.

C'est ainsi que, par exemple:

- sur le droit à travailler en toute sécurité, les associations luttent contre la répression de la police vis-à-vis des enfants qui travaillent dans les marchés, sur les places publiques et qui s'identifient par des blouses, des cartes de membre afin d'être protégés et ne pas avoir une vie plus dure.
- concernant la santé, des caisses de solidarité ont été mises sur pied pour soigner les enfants en cas de maladie. Et là où existe une structure sanitaire, les frais de consultation et de premiers soins se négocient pour les membres auprès des responsables de la santé. Sur présentation d'un cahier ou d'une carte, on a accès facile aux services de santé.
- sur l'éducation, les enfants qui travaillent sont encouragés à travers des sensibilisations à aller dans les salles d'alphabétisation qu'organisent les associations ou celles mises à leur disposition par les adultes. Ce qui leur permet d'apprendre à lire, écrire, calculer et acquérir d'autres connaissances suivant leur centre d'intérêt.

- pour ne pas s'exoder, dans les villages d'origine des filles et des enfants, des campagnes de sensibilisation sont organisées pour montrer aux parents les dangers d'envoyer les plus petits loin de chez eux. Les enfants et jeunes surveillent les gares et frontières où ils sont actifs et luttent en même temps contre le trafic des enfants.
- des ateliers et centres d'apprentissage accueillent les enfants et jeunes et les forment aux métiers qui les préparent à la vie en tenant compte de leurs horaires de travail.

Nous ne sommes pas à mesure d'épuiser ici la liste des expériences combien intéressantes développées par ces enfants et jeunes plus que déterminés à s'impliquer dans le développement de leur pays. C'est à travers ces initiatives que cette couche majoritaire de la société africaine retrouve la place et le rôle qui, jadis, était le sien dans l'ancien système d'organisation du continent.

Faisant la différence entre les bonnes et les mauvaises conditions de travail, le mouvement s'est vite positionné contre les pratiques d'exploitation du travail des enfants comme le travail pendant de longues heures, le port de charges trop lourdes, le non-respect des contrats avec les patrons, le travail de nuit, etc.

Lorsque l'enfant est obligé de travailler en profondeur sous terre ou très en hauteur, sous une température très élevée ou de casser des pierres, cela est considéré par le mouvement comme intolérable. Quand on parle de la prostitution, du trafic et de l'esclavage des enfants le mouvement considère que ce sont des délits pour lesquels les auteurs doivent être sanctionnés.

Voilà comment de quelques délégués, de quelques villes et de quelques pays, le mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs est aujourd'hui présent dans au moins quarante quatre villes de seize pays avec environ deux cents délégués représentant des milliers d'enfants et de jeunes qui se battent pour la vie depuis leur quartier jusqu'à New York et Genève, où se prennent les décisions qui les concernent.

Beaucoup se posent en ce moment la question de savoir si ce n'est pas une façon de tourner en rond sans jamais pouvoir éliminer le travail des enfants. D'autres s'interrogeront: n'est-ce pas formaliser ce travail des enfants? Alors qu'ailleurs, l'on se demandera si c'est cela la participation? Quant à moi, si j'ai une réponse pour chacun d'eux, je dirai que ce n'est qu'une approche d'intervention, les résultats ce sont les acteurs numéro 1 qui les apprécient.

(1) Les Enfants et Jeunes Travailleurs de l'Afrique sont des enfants de moins de dix-huit ans et des jeunes ayant au maximum vingt-cinq ans. Ce sont des employés de maison, des cireurs de chaussures, des chargeurs de briquet, des condonniers, des laveurs de voiture, des vendeurs ambulants, des travailleurs en milieu rural, des apprentis, etc.